

# Enseignes, publicité et ERP



## Enseignes et Publicité

L'installation d'une enseigne, d'une pré-enseigne ou d'un dispositif de publicité est soumise à une demande d'autorisation préalable auprès du Service Urbanisme. Les emplacements, dimensions et spécificités techniques des enseignes et matériel publicitaire sont régis par le Règlement Communal de la Publicité, des Enseignes et des Pré-enseignes.

### Réglementation :

- [Le règlement local de publicité et le plan de zonage](#)
- [La charte des devantures commerciales](#)

### Formulaires :

- [Cerfa pour une demande d'autorisation préalable pour l'installation d'une publicité, une enseigne ou pré-enseigne](#)

**Dépôt en mairie** : 3 exemplaires minimum

**Délai d'instruction** : 2 mois ou plus

*En fonction des réglementations qui s'appliquent au terrain objet de la demande, le délai peut être majoré et le nombre d'exemplaires du dossier à fournir augmenté.*

Le règlement local de publicité de la ville de Montmorency est actuellement en cours de révision. [Retrouvez ici l'ensemble des documents relatifs à cette révision.](#)

## **Etablissement Recevant du Public ERP**

La construction, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public (ERP) est soumis(e) à autorisation préalable de travaux.

### **Formulaires :**

- [Cerfa pour une demande d'autorisation préalable pour aménager ou de modifier un établissement recevant du public](#)

**Dépôt en mairie :** 3 exemplaires

**Délai d'instruction :** 4 mois ou plus.

Ces dossiers doivent être déposés en mairie et sont instruits par la préfecture du Val-d'Oise. A l'issue du délai, sans réponse de la préfecture, le dossier est réputé favorable.

## **Infos pratiques**

### **Horaires d'ouverture des Services Techniques :**

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

### **Horaires d'ouverture du Service Urbanisme :**

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Fermé le mercredi

## **Contact**

### **Contactez les Services Techniques**

**Tél. :** 01 39 34 98 10

**Fax :** 01 39 64 16 09

**Mail :** [stechniques@ville-montmorency.fr](mailto:stechniques@ville-montmorency.fr)

## **Liens utiles**

[Infos et coordonnées](#)

[Les servitudes qui s'appliquent à votre terrain](#)

[Avant tout ouvrage, consultez le règlement du PLU](#)